

Contre la solidarité avec la Palestine, un maccarthysme à la française

dimanche 21 avril 2024, par [PLENEL Edwy](#) (Date de rédaction antérieure : 20 avril 2024).

La solidarité avec la Palestine est devenue un délit. Vouloir l'exprimer par la parole, l'écrit ou la manifestation, est passible de convocation policière, de condamnation pénale ou d'interdiction préalable. Tous les démocrates devraient s'en inquiéter.

Sommaire

- [Suspicion générale et impunité](#)
- [La politique de la peur](#)

Des préfets aux parquets en passant par les policiers, le gouvernement a donc fait passer la consigne : afficher sa solidarité avec la Palestine est un délit potentiel.

Tandis que ne sont aucunement inquiétés les excès des ultras de la cause israélienne, dont le député LR Meyer Habib se fait le bruyant porte-parole, le moindre soupçon d'ambiguïté vis-à-vis des actions du Hamas ou de la légitimité d'Israël sert de prétexte pour faire taire, intimider ou stigmatiser les voix militantes de la cause palestinienne, promptement accusées de terrorisme ou d'antisémitisme.

À Toulouse, le 25 octobre 2023. © Patrick Batard / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Qu'on en juge. Un syndicaliste CGT a été [condamné à un an de prison avec sursis](#) pour un simple tract diffusé après les massacres du 7 octobre 2023. Dans une formulation malvenue, qu'il reconnaîtra volontiers à la barre du tribunal, il entendait dénoncer cet engrenage fatal dans lequel la violence coloniale entraîne la violence terroriste.

Avant le procès, de [nombreuses personnalités syndicales et associatives](#) s'étaient inquiétées de cette volonté « *d'assimiler toute contestation politique ou sociale à du terrorisme* », tandis que [la secrétaire générale de la CGT](#), Sophie Binet, alertait sur un « *contexte de répression [...] inédit depuis l'après-guerre* ». En vain, le tribunal de Lille ayant suivi à la lettre les réquisitions de la procureure de la République.

Pour avoir pareillement, sur les réseaux sociaux, inscrit l'attaque terroriste du Hamas dans la longue durée du conflit israélo-palestinien, plusieurs activistes, dont [la militante antiraciste Sihame Assbague](#), sont convoqué-es par la police pour des auditions au motif d'une « *apologie du terrorisme* ». Parmi eux, la juriste franco-palestinienne Rima Hassan qui fait campagne aux élections européennes, en septième position sur la liste de La France insoumise.

Sa convocation lui a été notifiée au lendemain de [la double interdiction](#), par le président d'université puis par le préfet de région, du meeting pour la Palestine qu'elle devait tenir à Lille, en compagnie de Jean-Luc Mélenchon. Dénonçant « *un climat général tendant à faire taire les voix qui s'élèvent pour appeler à la protection des droits des Palestiniens et condamner les exactions commises par*

Israël dans la bande de Gaza », son avocat, [M^e Vincent Brengarth](#), s'alarme d'un dévoiement de l'infraction d'apologie du terrorisme « au profit d'une criminalisation évidente de la pensée ».

Suspicion générale et impunité audiovisuelle

Le même jour, le tribunal administratif, [statuant en référé](#), s'alarmait d'une « atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de manifestation » en annulant la décision du préfet de police de Paris d'interdire la [marche du 21 avril « contre le racisme, l'islamophobie et pour la protection de tous les enfants »](#), au prétexte qu'elle pouvait « porter en son sein des slogans antisémites ». Dans son jugement, le tribunal souligne, au contraire, que les organisateurs avaient prévu « de contrôler les prises de parole au micro afin de faire obstacle à tout discours antisémite ».

Ce ne sont là que les manifestations les plus visibles d'une suspicion générale qu'amplifient les médias de masse, radio et télévision, [aux mains de propagandistes d'extrême droite](#) grâce à l'impunité audiovisuelle dont bénéficie le groupe Bolloré [dans le camp présidentiel](#). Mais elle déborde bien au-delà jusqu'à être relayée par des figures politiques se réclamant de l'opposition de gauche socialiste, dont certaines n'hésitent d'ailleurs pas à [l'exprimer sur ces mêmes chaînes](#) dévolues à la haine du musulman, de l'Arabe et de l'immigré.

La Palestine sert ici d'énième prétexte pour banaliser ces thématiques discriminantes en assumant l'importation en France d'un conflit de civilisation, où Israël serait une bastille occidentale face au péril islamiste. Loin du bruit médiatique, il faut imaginer les conséquences muettes et silencieuses pour les concerné-es, pas forcément militants, encore moins radicaux, que tous ces mots et tous ces actes blessent au plus profond de leur être.

Au point qu'ils se sentent désormais exclu-es de leur propre pays ; tellement grande est leur solitude en l'absence d'indignation massive et de solidarité étatique face aux stigmatisations qu'ils vivent. Bientôt en librairie sous l'intitulé [La France, tu l'aimes mais tu la quittes](#) (Seuil), une vaste enquête sociologique sur la diaspora française musulmane montre que des milliers de Français et Françaises ont déjà quitté leur pays, depuis la terrible année des attentats de 2015 ([lire cette récente enquête du Monde](#)).

Polémiques récurrentes sur [les tenues des élèves musulmanes](#), sanctions administratives contre [des lycées privés musulmans](#), intolérance vis-à-vis du [jeûne du ramadan dans le football](#) : en s'en tenant aux seuls derniers mois, c'est peu dire que cette persécution est devenue banale, acceptée par la plupart des courants politiques. La diabolisation des engagements en faveur de la cause palestinienne s'y ajoute, moyen polémique de jeter, s'il en était encore besoin, un peu plus d'huile sur le feu. Un feu qui se répand depuis si longtemps déjà, dans une sinistre indifférence.

Aucun désaccord politique à propos du conflit israélo-palestinien ne saurait s'accommoder de cette dérive qui ruine non seulement la démocratie, mais abîme la France, en humiliant la diversité de son peuple.

Car les interdits qui, aujourd'hui, frappent l'expression de la solidarité avec la Palestine s'inscrivent dans la continuité de la décennie écoulée. Déjà, à l'été 2014, le pouvoir socialiste incarné par François Hollande et Manuel Valls s'était saisi de la précédente guerre d'Israël contre Gaza pour porter atteinte aux libertés fondamentales par des interdictions préalables de manifestations. Mais aussi pour installer l'assimilation à une renaissance de l'antisémitisme de toute critique du sionisme, en tant que mouvement national juif ayant dénié ses droits au mouvement national palestinien ([lire mon parti pris à l'époque](#)).

Depuis, il y eut les rengaines sur l'islamo-gauchisme, la chasse au wokisme universitaire, la théorisation d'un « *djihadisme d'atmosphère* ». En 2020, la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France marquait un saut dans la répression de l'auto-organisation des populations ciblées par ces campagnes. En 2021, un cran supplémentaire fut franchi avec le vote de la loi contre le séparatisme dont on a rapidement compris, avec l'invention de l'« écoterrorisme » contre les activistes écologistes, qu'elle viserait toute dissidence.

Aucun désaccord politique à propos du conflit israélo-palestinien ne saurait s'accommoder de cette dérive qui, en définitive, ruine non seulement la démocratie, en violant ses libertés fondamentales, mais surtout abîme la France, en humiliant la diversité de son peuple. La référence historique qui convient est [le maccarthysme états-unien](#) du début des années 1950 – par ailleurs homophobe et antisémite. Il instaura une ignominieuse « *chasse aux sorcières* » visant tout ce qui pouvait être suspecté de compromission avec le communisme. Oui, tout : idées, engagements, créations, œuvres, écrits, biographies, professions, relations, amitiés, fréquentations, etc.

En France, mais aussi en Allemagne comme en témoigne [la scandaleuse censure à Berlin de Yánis Varoufákis](#), un nouveau maccarthysme s'installe, prenant en otage le drame vécu par Palestiniens et Israéliens pour faire taire toute interrogation dérangeante sur le cours périlleux du monde, sur le respect universel de l'égalité des droits, sur la violence de toute colonisation, sur les exigences d'un droit international, sur le surgissement de barbaries au cœur des civilisations, sur les indifférences et les aveuglements qui mènent aux catastrophes, etc.

La politique de la peur

Le maccarthysme fut surnommé « *peur rouge* » (« *Red Scare* »), et c'est bien de peur qu'il s'agit. « *Politique de la peur* » : cette expression fut forgée dans le débat américain pour décrire la réaction des États-Unis après les attentats terroristes du 11 septembre 2001. Elle résume une réaction politique insufflée par une panique existentielle qui, loin de mettre fin à la menace et au péril qu'elle entendait juguler, ne fit qu'accroître les désordres qui les alimentent. Deux décennies plus tard, le terrorisme islamiste s'est démultiplié, la puissance iranienne s'est renforcée et le ressentiment anti-occidental s'est enraciné.

Entre-temps, que de principes reniés et que d'humanités brisées ! Du « Patriot Act », loi d'exception, à Guantánamo, bague illégal, en passant par le feu vert à la torture durant les interrogatoires et, surtout, par l'invasion guerrière de l'Irak sur la foi d'un mensonge médiatique, cet aveuglement nord-américain a violenté toutes les valeurs démocratiques au nom desquelles cette riposte se faisait. Le monde entier en paye aujourd'hui le tribut, gagné par une brutalisation sans frein, dans les relations internationales comme en politiques intérieures, qu'illustrent aussi bien Vladimir Poutine que Donald Trump.

Les voix minoritaires, dont la notable exception française portée par Dominique de Villepin, qui ont alerté sur cette course au désastre, en appelant au secours le droit international et en défendant la Charte des Nations unies, avaient donc raison, même si elles furent impuissantes à l'enrayer. Tout

comme, de nos jours, ont raison les voix, au premier rang desquelles celle du secrétaire général de l'ONU, qui condamnent la fuite en avant guerrière, et potentiellement génocidaire selon la Cour internationale de justice, d'Israël dans sa riposte aux massacres terroristes du 7 octobre 2023.

Vivant l'attaque du Hamas à l'instar du 11-Septembre comme une menace existentielle, l'appareil politico-militaire israélien réédite cette « *politique de la peur* » en infligeant au peuple palestinien une terrible punition collective qui, loin de garantir la sécurité future de l'État d'Israël, accroît sa fragilité géopolitique et son discrédit diplomatique. Que seul un veto solitaire des États-Unis ait empêché, cette semaine, la reconnaissance de l'État de Palestine comme membre de plein droit des Nations unies, résume cet engrenage fatal où la force aveugle se révèle l'aveu d'une faiblesse.

Car c'est évidemment la non-résolution de la question palestinienne qui est à l'origine de cette situation éminemment périlleuse [où se joue la paix du monde](#). Tant qu'il ne sera pas mis fin à l'injustice durable, ancienne, réitérée et répétée, faite au peuple palestinien, tant que ne sera pas reconnu par les dirigeants israéliens son droit à vivre dans un État souverain après qu'il eut subi en partie l'expulsion de 1948, puis la colonisation depuis 1967, aucun des deux peuples ne pourra vivre en sécurité pour lui-même, encore moins en sérénité avec l'autre.

L'histoire ne s'est pas arrêtée au 7 octobre 2023, pas plus qu'elle ne s'est immobilisée le 11 septembre 2001. La « *politique de la peur* » voudrait nous enfermer dans un présent éternel, figé sur la date d'un massacre qui serait sans cause, sans histoire, sans contexte. Interdisant l'explication, la complexité et la sensibilité, elle est une sommation à ne plus penser librement et différemment, ce que résume l'exigence d'inconditionnalité qui signifie le renoncement à toute critique.

Dès lors, dans sa diversité, la solidarité avec la Palestine, qui elle-même ne saurait être inconditionnelle, est légitime, ne serait-ce que pour sauver ce principe démocratique de liberté de pensée et du droit à la critique. Ce n'est pas seulement affaire d'humanité, face au martyr incommensurable de Gaza, mais une question de politique, face au péril autoritaire ici même en France. Par-delà leurs différences et leurs divergences, toutes les forces qui se revendiquent d'une démocratie vivante et pluraliste devraient donc, d'une même voix, unie et ferme, exiger que cette solidarité puisse s'exprimer librement.

Edwy Plenel

P.-S.

- MEDIAPART. 20 avril 2024 à 18h56 :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/200424/contre-la-solidarite-avec-la-palestine-un-maccarthys-me-la-francaise>

Les articles d'Edwy Plenel sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/edwy-plenel>

ESSF invite lectrices et lecteurs à s'abonner à Mediapart.

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif

- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

- Si vous souhaitez soutenir l'indépendance et le travail de Mediapart, vous pouvez faire un don :

https://donorbox.org/mediapart?default_interval=0
